

« Sportculture 2020 »

vecteur d'ambitions citoyennes



Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives

Les ambitions citoyennes éducatives déclinées dans ce « Pacte » sont les maillons essentiels d'une chaîne qui doit permettre à chaque enfant de « se sentir, et d'être, un peu plus acteur de la construction de son propre « art de vie ».

Ces ambitions relèvent d'un Pacte « opérationnel » car à chacune d'entre elles correspond la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions concrètes.

La transversalité et l'articulation des domaines d'entrée de ces ambitions permettent le choix et la priorisation de certaines d'entre elles en fonction des particularités locales :

- Accompagnement (*ambition n°1*)
- Associations (*ambition n°2*)
- Citoyenneté (*ambition n°3*)
- Mobilité (*ambition n°4*)
- Aménagement (*ambition n°5*)
- Périscolaire (*ambition n°6*)
- Partenariats (*ambition n°7*)

Chacune de ces ambitions contribue à articuler concrètement avec l'école, la « mise en œuvre des pratiques sportives et culturelles » qui font sortir les enfants de l'anonymat et leur ouvrent des horizons d'espérance intermédiaires à ceux qu'ils peuvent entrevoir du fait de leur performance scolaire.

La facilité avec laquelle il est aujourd'hui possible d'attirer dans le confort d'une aliénation mentale les enfants et les adolescents qui ne se découvrent pas d'horizon d'espérance, interdit de se tromper sur l'accompagnement que nous pouvons leur proposer à travers les associations sportives et culturelles ; un accompagnement dont la pertinence contribue à l'édification d'un rempart face aux idéologues. En précipitant la sortie de l'anonymat dont les enfants ont besoin, les pratiques sportives et culturelles permettent à chaque enfant de se construire, à l'intérieur du groupe, une existence personnelle où l'activité individuelle qui est mise au service de l'autre participe à la construction du groupe en développant l'éveil, l'acquisition d'une bonne image de soi, la prise de responsabilité, le travail en équipe, ...

Enfin, en participant à la réduction des décrochages scolaires, sociaux et sociétaux des enfants ce « Pacte » a pour objectif induit la minimisation des coûts sociaux générés par ces décrochages.

Ambition n°1

Placer, dans les quartiers des grandes villes et au cœur des petites villes, en des lieux proches des établissements scolaires et à des horaires adaptés au rythme de vie des enfants, les « agents d'accompagnement de terrain » qui ont la capacité de s'appuyer sur les passions sportives et culturelles des enfants. Et ce afin d'aménager une continuité éducative entre eux, le collège ou l'école avec leurs enseignants d'EPS et d'activités culturelles et les TAP (Temps d'activité périscolaires), les parents et les associations culturelles et sportives.

Des agents que ces enfants sont enclins à côtoyer du fait de leur présence reconnue sur le quartier et qui jouent un rôle essentiel dans le repérage des décrochages scolaires, sociaux et sociétaux ; repérages dont la rapidité bénéficie aux parents ainsi qu'aux professionnels de l'éducation et du social.

Des agents qui doivent recevoir des formations spécifiques en termes de relations et de savoir-faire, dont celui nécessaire à l'encadrement de bénévoles susceptibles d'assurer un accompagnement éducatif. Des agents qui doivent disposer des informations nécessaires à l'orientation des enfants d'un point de vue sportif, culturel et social.

Ambition n°2

Positionner, dans les quartiers des grandes villes et au cœur des petites villes, une « maison citoyenne » ayant la capacité à accueillir les enfants, seuls ou accompagnés, afin de les aider dans la structuration de leur temps « hors scolaire » ; une maison qui puisse être animée par des agents d'accompagnement qui les orientent vers les associations sportives et culturelles ayant su associer l'initiation à la pratique de leur discipline et une contribution à l'accompagnement éducatif.

En participant à la structuration du temps « hors scolaire » des enfants en recherche de reconnaissance, ces « maisons citoyennes » les aident à se construire une existence personnelle où, sans renier leurs racines, ils peuvent s'imprégner de l'expérience des autres et définir, au-delà des valeurs communes, celles qui leur sont propres.

En construisant avec les responsables des collèges et des écoles dont les ALAE (Accueils de loisirs associés à l'école) des relations privilégiées, ces maisons citoyennes initient des partenariats porteurs de sens pour les enfants et créateurs de liens, y compris avec des entreprises locales susceptibles d'accueillir des enfants en stages de découverte.

Ambition n°3

Organiser l'encadrement, la reconnaissance et la valorisation des « citoyens bénévoles » (étudiants, jeunes, retraités, ...) qui veulent donner leur temps gratuitement pour des accompagnements éducatifs et scolaires, à condition de pouvoir le faire dans un cadre institutionnel et structuré.

Une organisation qui intègre une négociation avec les responsables des établissements publics et des entreprises privées de l'air d'influence des établissements scolaires, afin de pouvoir présenter à leurs salariés proches de la retraite, le rôle qu'ils peuvent jouer dans le cadre d'un bénévolat réellement structuré et les orienter vers les maisons citoyennes.

Ambition n°4

Aménager entre les écoles, les équipements sportifs, les équipements culturels et la maison citoyenne de leur aire d'influence, des « cheminements doux » accessibles à pied, en vélo, en fauteuil roulant, en poussette, en skate, en roller, en patin à roulettes, en trottinette ...

Des cheminements doux pour lesquels le flot des passants contribue à leur sécurisation, tout comme le regard des personnes possiblement présentes dans les bâtiments implantés le long de ces cheminements ; dont les personnes âgées, pour lesquelles une conception évolutive des logements leur aura permis de continuer à vivre dans leur quartier et à emprunter ces cheminements doux.

Ambition n°5

Ordonner, dans les quartiers des grandes villes et au cœur des petites villes, des « aménagements urbains » qui soient à la fois adaptés aux activités culturelles et sportives pratiquées par les enfants en extérieur et conçus comme de réels « espaces de vie partagés ».

Des aménagements urbains, imaginés organisés et animés comme des lieux d'écriture des histoires personnelles et collectives, qui provoquent le croisement des identités et des personnes dans un cadre interculturel et intergénérationnel.

Des aménagements qui trouvent place sur les espaces contigus aux équipements sportifs et culturels, sur les places publiques, dans les parcs, le long des trames vertes et bleues, dans les jardins publics, sur les cheminements doux, dans les rues nécessitant un regain de dynamisme, ...

Ambition n°6

Créer un « Livret Artssport », pendant du « Livret Scolaire » qui organise la validation des valeurs issues de la pratique des activités artistiques ou de la participation à des spectacles culturels ainsi que la validation des valeurs acquises lors des pratiques sportives.

Un livret Artssport qui atteste des qualités de concentration, de travail en équipe, de dépassement de soi, d'acceptation des contraintes, de confiance en soi, de gestion du stress, ... qui s'acquièrent essentiellement dans les pratiques culturelles et sportives.

Un livret Artssport qui minimise le risque pour les enfants et pour les adolescents de basculer dans une vie marginale, en leur permettant d'acquérir la reconnaissance sociale que le contexte scolaire ne leur offre pas toujours.

Ambition n°7

Formaliser, dans le cadre d'une continuité éducative et avec des « partenariats » déterminés, les complémentarités de l'école qui intègrent de façon efficiente le périscolaire, la culture et le sport de proximité. Des partenariats qui, en toute transparence avec les enseignants d'EPS et d'activités culturelles ainsi qu'avec les parents, permettent aux enfants d'accéder dans les meilleures conditions aux pratiques sportives et culturelles extra-scolaires.

Des partenariats au sein desquels les structures signataires (écoles, collèges, associations culturelles, clubs sportifs, services de la collectivité, ...) s'engagent sur des d'objectifs tels que le travail en équipe, le développement de la responsabilité des enfants, de leur engagement, de leur prise d'initiatives, ...